

MANIFESTATIONS 2025

Date limite de dépôt du dossier : voir ci-dessous

Le demandeur

Nom/prénom :

Nom de la société, de l'établissement ou de l'association :

Représentant légal :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone/portable (obligatoire) :

Email (obligatoire) :

Inscrit au R.C sous le numéro :

ou au Répertoire des Métiers sous le numéro :

Statut juridique : Producteur Artisan Commerçant Indépendant Association

Souhait de participation

Souhait de participation	Manifestation	Lieu	Dates prévisionnelles	Date limite de dépôt de candidature
	Aïd El-Fitr	Parc 20 Décembre	5 au 6 avril	7 mars
	Jour de l'an Tamoul	Parc 20 Décembre	19 avril	7 mars
	Tempo - Fête dan somin	Centre-ville	17 mai	21 mars
	Fête du Sacré Coeur	Parking du cimetière des Colimaçons	27 juin	18 avril
	Fête de la Salette	Ravine / Rue Haute / Parc 20 Décembre	17 au 21 septembre	18 juillet
	Fête de la Salette (journée du 3e âge)	Parc 20 Décembre	28 septembre	18 juillet
	Fête du Dipavali	Place Mario Hoarau (Foirail)	25 octobre	22 août
	Fête du Terroir	Place Maxime Laope / Plateau noir	9 novembre	12 septembre
	Autres fêtes ou manifestations ponctuelles (Journée du Handicap, Fête de la musique, Festival du Film au Féminin...)			

Si vous candidatez sur plusieurs évènements, la date limite de dépôt du dossier à prendre en compte est celle du premier évènement souhaité. La Collectivité se réserve le droit d'apporter des modifications au calendrier des manifestations : annulation, changement de date...

Demande d'autorisation pour l'exercice d'une activité :

Avec emplacement fixe

Sans emplacement fixe (en déambulation)

Catégorie d'activité (Cochez les activités que vous proposez)

Restauration (alimentation salée, sucrée, snacking...)
 Agro-alimentaire : fruits, légumes, produits transformés...
 Equipement de la personne : vêtements, bijoux, chaussures, accessoires...
 Equipement de la maison : décoration, bazar, électroménager, mobilier...

Horticulture : fleurs, plantes
 Manège
 Jeux et attractions foraines
 Artisanat
 Autre (précisez) :

Descriptif des produits vendus ou prestations proposées

.....

Données techniques indispensables pour l'élaboration du plan de placement

Type de structure utilisée	Superficie souhaitée en m ² (longueur x largeur)	Dimensions de la structure ouverte* (longueur, largeur, hauteur)	Dimensions de la structure fermée* (longueur, largeur, hauteur)
Etalage/parasol			
Chapiteau			
Camion aménagé			
Remorque aménagée			
Attractions foraines (avec cabine)			
Manège enfant (avec cabine)			
Manège (avec cabine)			
Autre (préciser) :			

**Pour les manèges, jeux et attractions foraines, camions aménagés / remorques / food truck : précisez obligatoirement les dimensions de la structure ouverte (avec cabine, auvents, timons, portes ou escaliers, terrasses et tout élément permettant de calculer l'emprise réelle au sol de la structure).*

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : Oui Non

Indiquer la puissance totale nécessaire pour votre activité ou stand (chaque rubrique doit obligatoirement être complétée) :

Ampères (A) : **TRI** **MONO**

En l'absence de renseignement de ces rubriques, le tarif appliqué à la fourniture d'électricité sera celui correspondant à la plus forte tranche de tarif utilisé habituellement pour le type d'activité.

UNIQUEMENT POUR LA CATÉGORIE D'ACTIVITÉ «RESTAURATION» :

Superficie supplémentaire pour une terrasse : Oui Non
(sous réserve de disponibilité)

Indiquez obligatoirement la superficie demandée *(longueur x largeur)* :

Débit temporaire de boissons de 3e catégorie : Oui Non
(Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels)

Type de cuisson : Gaz Electrique Aucun

Matériel à prévoir en cas d'attribution d'emplacements

Si chapiteau ou parasol : lests

Si branchement électrique : câble gainé TPC, tableau électrique conforme à la norme C18510 pourvu d'une protection à la personne de 30 MA

Si utilisation d'appareil de cuisson : couverture extinctive bien en vue et facilement accessible, extincteur adapté, protection pare flamme, bac pour récupération des huiles

Si utilisation d'un groupe électrogène : protection isolante si volume supérieur à 40 décibels

Déclaration du demandeur

Je soussigné(e).....,

- Sollicite une autorisation d'occupation du Domaine Public Communal dans le cadre des fêtes et manifestations organisées sur son territoire pour l'année 2025 ;
- Déclare avoir souscrit ou m'engage à souscrire une police d'assurance couvrant ma responsabilité civile professionnelle vis-à-vis des tiers (justification à fournir avant la manifestation) ;
- Déclare être informé de la réglementation en vigueur concernant mon activité et m'engage à la respecter ;
- Déclare sur l'honneur être en règle vis-à-vis de la législation du travail ;
- M'engage à respecter le règlement d'occupation du domaine public en vigueur dans le cadre des fêtes et manifestations organisés par la Ville ;
- M'engage à payer le montant des droits de place qui me seront réclamés à la signature de l'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public et à respecter scrupuleusement les dispositions du règlement municipal régissant l'organisation de la manifestation ainsi que les lois et règlements régissant mon activité.

Fait le, à

Signature du demandeur

Le dossier dûment complété, signé et assorti des pièces justificatives demandées est à **déposer au service courrier** de l'hôtel de ville, 58 rue du Général Lambert 97436 Saint-Leu ou transmis par **voie postale** à l'adresse susvisée, **au plus tard à la date limite indiquée sur le dossier pour la manifestation choisie**.
Un seul dossier est possible pour plusieurs manifestations.

Nota : les dossiers incomplets, approximatifs ou ceux qui parviennent après la date fixée sur l'appel à candidature ne seront pas pris en considération. Il en sera de même si les créances échues sont encore impayées auprès des services communaux de la Commune de Saint-Leu. Le dépôt d'un dossier n'entraîne pas l'attribution automatique d'un emplacement.

Renseignements : 0262 34 66 63 poste 667 ou reglementation@mairie-saintleu.fr

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression des informations qui les concernent. Pour ces démarches, il convient de s'adresser au Délégué à la Protection des Données, soit via l'adresse électronique suivante : dpo@mairie-saintleu.fr, ou soit par voie postale (Délégué à la Protection des Données de la Commune de Saint-Leu -58 rue du Général Lambert, 97436 Saint-Leu).

Pièces obligatoires à joindre au dossier de candidature

Pièces obligatoires à fournir	Contrôle réception
Pièces obligatoires pour toutes les catégories d'activités	
Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport	
Justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture d'eau, edf, quittance de loyer...)	
Attestation d'inscription au Registre de Commerce ou Répertoire des Métiers de moins de 3 mois (Kbis de moins de 3 mois) ou attestation d'affiliation MSA et attestation de culture	
Carte de commerçant/artisan ambulant ou attestation provisoire valable 1 mois (<i>sauf producteur et habitant de la commune de Saint-Leu</i>)	
Attestation d'assurance en responsabilité civile multirisques couvrant en cours de validité	
Pièces complémentaires obligatoires pour la catégorie d'activité restauration	
Attestation de vérification annuelle des moyens de secours (extincteurs) par un organisme agréé	
Certificat de conformité des appareils (gaz, électricité, four, frigo...) ou attestation sur l'honneur	
Plan détaillé de la structure (camion bar, roulotte, remorque...) sauf chapiteau, étalage et parasol	
Photo récente de la structure (camion bar, roulotte, remorque...) sauf chapiteau, étalage et parasol	
Attestation de formation à l'hygiène alimentaire	
Pièces complémentaires obligatoires pour la catégorie manèges, jeux et attractions foraines	
Attestation de contrôle de conformité du matériel de moins de 3 ans, effectué par un organisme agréé	
Plan détaillé du manège ou de l'attraction avec précision des ouvertures	
Photo récente et précise de l'équipement présenté	
Pièces complémentaires pour les producteurs BIO	
Certification BIO	
Pièces complémentaires obligatoires pour les associations	
Statut de l'association et N° SIRET	
Récépissé de déclaration à la préfecture/sous-préfecture	
Procès verbal de la dernière assemblée générale	
Projet d'activité pour l'année en cours	